

digne de son nom. L'auteur a vu de près nos associations de secours mutuel; il en connaît a fond les règlements et le mécanisme, il a suivi leurs vicissitudes, il a jugé leurs écueils ; il a déterminé les raisons de leurs succès. Succès réels , plus rapides même qu'on n'aurait pu le penser, en face des problèmes difficiles et souvent délicats que soulevait leur organisation. L'Académie , reconnaissant que cette partie du sujet était la plus importante, félicite l'auteur de la manière heureuse dont il l'a traitée, et lui décerne le prix.

Nous avons regretté, il est vrai, et ce sera notre critique principale, que la partie spécialement consacrée a l'histoire fût trop réduite aux proportions d'une simple introduction. L'auteur a passé rapidement sur certaines époques et moins recouru aux sources originales qu'emprunté a des ouvrages déjà connus, ouvrages qu'il eût été souvent nécessaire de contrôler et surtout de compléter pour ce qui touche Lyon. Nous eussions désiré qu'une étude nouvelle dissipât quelques-unes des obscurités de la période ancienne, antérieure à l'époque où les corporations ouvrières ont commencé à avoir des statuts écrits. Il reste pour cette période plus d'un problème à résoudre ; l'histoire de Lyon, capitale sous les Romains et les Bourguignons, était une de celles qui pouvaient le mieux fournir les données nécessaires pour les solutions désirées. Nous avions pensé aussi que même pour la période moderne, plus connue cependant, les statuts des métiers lyonnais révéleraient des faits curieux dignes d'être mis en lumière; plusieurs des anciennes corporations lyonnaises ont eu des caractères à part et ont traversé des révolutions dont le tableau eût eu un côté instructif. Nous aurions voulu connaître assez a fond les lois, les règlements, l'histoire des corporations composées d'ouvriers en soie ; car, indépendamment des conditions de temps qui ont changé, il y a dans